



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

substances illicites

Question écrite n° 84126

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur le rapport sur l'évaluation de la lutte contre l'usage de substances illicites. Il préconise de réexaminer la procédure et le contenu des programmes de prévention en recensant l'ensemble des interventions de prévention conduites en milieu scolaire, en mettant en place une évaluation scientifique des programmes de prévention en milieu scolaire, en inscrivant et en appliquant l'obligation d'information des élèves dans les programmes scolaires et les emplois du temps pour l'enseignement secondaire et confier cette mission au Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS) pour l'enseignement supérieur ; en renforçant les moyens de la commission interministérielle de prévention des conduites addictives (CIPCA), en finalisant l'attestation de formation à la prévention des conduites addictives, et en généralisant généraliser les appels à projets communs entre la Mildeca et les agences régionales de santé. Il souhaiterait connaître son avis sur le sujet.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84126

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juillet 2015](#), page 5075

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)